



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cyclisme

Question écrite n° 59163

Texte de la question

Mme Marie-Louise Fort interroge M. le ministre de la culture et de la communication sur la valorisation du patrimoine régional français à l'occasion de la retransmission du Tour de France par France Télévisions et Radio France. Elle souhaiterait savoir quel bilan il fait de l'exercice 2009 et en particulier de l'étape bourguignonne Tonnerre-Vittel.

Texte de la réponse

La retransmission du Tour de France sur les antennes de France Télévisions et de Radio France constitue un vecteur de communication au bénéfice du patrimoine très intéressant. Cette épreuve sportive internationale offre en effet l'opportunité de nombreux reportages sur le patrimoine français, réalisés à l'attention d'un public large et diversifié. Cette année, chaque étape a fait l'objet d'une émission sur France 2 traitant tout à la fois des aspects sportif et touristique de l'épreuve du jour. La retransmission de la course sur France 3 est également le prétexte à des reportages sur le patrimoine de la région traversée. C'est la raison pour laquelle les services de la direction de l'architecture et du patrimoine ont proposé que ces reportages soient l'occasion de communiquer sur les monuments bénéficiant de crédits exceptionnels inscrits dans le plan de Relance en faveur de l'économie engagé par le Gouvernement. Dans cette perspective, des contacts ont été établis à différents niveaux notamment entre le cabinet du ministre de la culture et de la communication et la présidence de France Télévisions. Un repérage géographique des monuments bénéficiant du plan de relance et situés sur le trajet du Tour de France a été réalisé pour répondre très précisément aux contraintes de France Télévisions qui concentrent ses reportages le plus souvent sur le trajet exact du Tour de France ou parfois à proximité immédiate. Ce repérage n'a malheureusement pas permis d'identifier des monuments qui répondent à ce double impératif sur le circuit de la 12e étape du Tour de France (Tonnerre-Vittel). Pour autant le patrimoine de la région a été mis à l'honneur avec des reportages sur le village de Saint-Puy ; le village de Sainte-Colombe-sur-Loing (l'église, les rives du Loing et la colline de la Puisaye) ; la commune de Treigny et tout particulièrement l'église Saint-Symphorien surnommée la cathédrale de la Puisaye, le château de Ratilly, le parc naturel de la Puisaye et le château de Guédelon (construction d'un château fort avec les matériaux et les techniques utilisés au Moyen Âge) ; le pays de Colette à Saint-Sauveur en Puisaye dont le château accueille le musée consacré à l'écrivain ; le château Renaissance de Saint-Fargeau ; Essoyes, village d'Auguste Renoir avec son château, l'église Saint-Rémy et l'atelier du peintre ; enfin, l'église Saint-Lambert de Champignol-lez-Mondeville. Le ministre de la culture et de la communication a pour sa part personnellement suivi la 14e étape du Tour Colmar-Besançon, montrant ainsi son intérêt pour la diffusion du patrimoine de notre pays dans le cadre d'un média aussi populaire que le Tour de France.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Louise Fort](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59163

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8916

Réponse publiée le : 22 décembre 2009, page 12249